

République française

Département du Cantal

COMMUNE DE MANDAILLES SAINT-JULIEN

Séance du 09 mars 2023

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 02/03/2023

L'an deux mille vingt-trois et le neuf mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de François DELRIEU

Présents : 6

Présents : François DELRIEU, Alain SEVERAC, André CHASTANG, Joseph COMBADIÈRE, Franck LOURS

Votants: 8

Pour: 8

Représentés: Pierre PARRA par Joseph COMBADIÈRE, Annie VALOU par François DELRIEU, Sabrina LERON par André CHASTANG

Contre: 0

Abstentions: 0

Excusés: Jean-François COLLIN, Luc BOUVAREL

Absents: Philippe FABRE (absent lors du vote)

Secrétaire de séance: François DELRIEU

Objet: Vote du compte administratif BP 2022 - DE_2023_008

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de François DELRIEU

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par François DELRIEU après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	35 120.59			177 550.57	35 120.59	177 550.57
Opérations exercice	237 499.23	374 943.89	310 169.56	402 825.76	547 668.79	777 769.65
Total	272 619.82	374 943.89	310 169.56	580 376.33	582 789.38	955 320.22
Résultat de clôture		102 324.07		270 206.77		372 530.84
Restes à réaliser						
Total cumulé		102 324.07		270 206.77		372 530.84
Résultat définitif		102 324.07		270 206.77		372 530.84

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 13/03/2023 015-211501135-20230309-DE_2023_008-DE
--

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à MANDAILLES-SAINT-JULIEN, les jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

RF PREFECTURE DU CANTAL
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 13/03/2023 015-211501135-20230309-DE_2023_008-DE